

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant Power Play Academy Moncton Campus Inc.	Numéro de permis 2019498	Date d'inspection Le 12 décembre 2022
Nom de l'établissement Academie Power Play Academy Moncton Campus 1		Numéro de téléphone (506) 854-7529
Adresse 1240 Ryan Street Moncton NB E1G 2V6		
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Erika Hickey		Titre du poste Mentor en assurance de la qualité

Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité
32(1) L'exploitant d'un établissement agréé fournit du matériel et de l'équipement dans l'aire de jeu intérieure, lesquels sont : a) variés et en quantité suffisante pour le nombre d'enfants qui y sont bénéficiaires de services et leur âge.	32(1)(a)	13 janv. 2023	
<p>Commentaires : Le mentor en assurance de la qualité a fait une inspection sur les lieux du matériel et de l'équipement disponible aux enfants dans les aires de jeux intérieures. Lors de l'inspection le mentor en assurance de la qualité a été en mesure de valider que le matériel et l'équipement dans les aires de jeux correspondent aux habiletés et aux niveaux de développement particuliers des enfants d'âge scolaire. Le mentor en assurance de la qualité a observé que les trois salles avaient du matériel pour la création artistique, des Legos, des jeux de société et des petites figurines pour les jeux imaginaires. Le mentor a observé qu'il n'y avait aucun livre de disponible aux enfants. Une révision de la section 9.2.2 du manuel de l'exploitant sur le matériel et équipement de l'aire de jeu intérieure peut être consulté afin de recueillir des idées sur les zones qui peuvent être ajoutés dans chaque salle afin de s'assurer que les enfants ont accès à une variété d'expérience. L'annexe 24 - Équipement et matériel suggérés pour les enfants d'âge scolaire, du Manuel de l'exploitant peut également être consulté pour une liste d'idée de matériel approprié pour les enfants d'âges scolaires.</p>			

Commentaires généraux
<p>Le mentor en assurance de la qualité est sur les lieux pour une inspection de surveillance. Lors de l'inspection de surveillance, le mentor en assurance de la qualité a été en mesure d'observer les enfants lors de la période de jeu extérieure, la période de jeu intérieure et lors de la collation.</p> <p>Le mentor en assurance de la qualité a inspecté l'aire de jeu intérieure ainsi que le matériel et l'équipement disponible aux enfants dans les aires intérieures.</p> <p>Le mentor de la qualité a eu une discussion avec le personnel éducatif responsable sur les lieux. Le membre du personnel avait demandé au mentor s'ils peuvent afficher des affiches anglophones dans l'aire de jeu intérieur. Le mentor a fait un rappel que lorsqu'une garderie choisie d'opéré dans une langue de service, que la garderie éducative s'engage à promouvoir et valoriser cette langue. Le mentor clarifie qu'il faut que l'environnement de l'enfant rencontre l'identité culturel de chaque enfant et donc si les affiches sont en français, en anglais et en arabe afin de valoriser chacune des langues présente dans le groupe, ceci serait une pratique qui démontre que l'enfant et sa culture sont valorisé. Cependant, si l'intention est de seulement affiché des affiches en anglais</p>

Commentaires généraux

puisqu'ils sont facilement disponibles, que ce n'est pas recommandé. Le membre du personnel en charge devra évaluer l'intention de ses affiches et de la représentation identitaire et culturelle de ses enfants.

Le personnel éducatif a accueilli les enfants dès leur arrivé en leur demandant des questions par rapport à leur journée. Les groupes avaient changé donc le personnel éducatif ont pris le temps de diriger chaque enfant vers son nouveau groupe.

original signé par
Erika Hickey

Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Le 12 décembre 2022

Date

original signé par
Nicole Hawkes

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 12 décembre 2022

Date